

L'ACTION

N°412
Mai 2016

BULLETIN DU SYNDICAT CQT MICHELIN

Faut savoir ce que l'on veut

Le collectif jeune de la Cgt Michelin écrit sur sa page Facebook « si l'on se partageait l'argent des 10 plus riches du monde il y aurait 6 milliards de millionnaires en plus ». Ils auraient pu écrire également, 1% des plus riches concentre plus de richesse que 99% de la population mondiale. Il n'y a jamais eu autant d'argent sur la planète, largement assez pour que tout le monde vive dignement. Mais voilà certains en ont décidé autrement.

Et, sans cesse, ils œuvrent à accroître leur fortune. Le discours est toujours et partout le même. Je suis allé en Inde, j'ai rencontré des salariés, des syndicalistes, je rencontre des syndicalistes d'Afrique, de Serbie, d'Amérique du sud...ou d'ailleurs : tous me disent « notre patron nous dit que nous coûtons trop cher ». Que l'on soit payé 4000€-2000€-300€ ou quelques centimes pour un enfant, c'est toujours trop.

Dans tous les pays, ils utilisent les gouvernements pour avoir le « droit » en leur faveur.

En France aujourd'hui, c'est la loi El Khomri, pour accroître les profits et réduire les droits des salariés. C'est le code du travail façonné par des années de luttes des salariés, qui serait un obstacle à la croissance, la compétitivité, etc...le discours ne varie pas, relayé sans cesse dans les médias, le matin dans la voiture, à la pause dans le journal, le soir à la télévision.

On ne peut y échapper. Notre faculté de juger, de se faire sa propre opinion est altérée par ce discours unique qui vise le même intérêt.

Ceux qui essayent de s'opposer sont des « preneurs d'otages », des « toujours contre tout », « des irresponsables » etc.

Pourtant, il n'y a pas d'autres solutions : se rencontrer, discuter de ce qui est le mieux pour tous, s'organiser pour que ça change, ne plus subir mais agir - se syndiquer et lutter. Tout ce que nous avons aujourd'hui l'a été par la lutte et le rassemblement du plus grand nombre, **on ne nous a jamais rien donné.**

Ce sera pareil pour avoir un code du travail favorable aux salariés, pour le reclassement de ceux qui perdent leur emploi à la Combaude ou dans l'ingénierie, ou des conditions de départs en retraite satisfaisantes. Sans lutte, leur sort sera celui décidé par le patron.

Les salariés de Centre Service Frais à Aulnat n'ont pas eu d'augmentation de salaire pendant 10 ans. Le patron ne pouvait pas, la conjoncture, les coûts...les salariés ont décidé de se prendre en main avec la Cgt. Après 10 jours de grève ils viennent d'obtenir 3,8% d'augmentation de salaire et la mise en place d'une prime d'ancienneté. Demain ils vivront un peu mieux qu'aujourd'hui.



Michel Chevalier
Délégué syndical central CQT

Sommaire

Page 1 - Edito
Page 2 - PSE Ingénierie Combaude
Page 3 - Elections professionnelles 2016
Page 4 - Elections TPE - Manif du 14 juin à Paris
Bulletin de syndicalisation

É
D
I
T
O

Plan de Suppression d'Emploi

Après avoir commandé une étude de grande ampleur sur l'ingénierie dans le but de trouver des économies à faire. Après avoir mis des services sous pression pendant des mois en laissant planer le doute d'un plan de suppression de postes massif. Michelin a décidé finalement de réduire les effectifs de 164 postes d'ici fin 2018. Sans connaître l'organisation future, en tenant compte des départs réalisés depuis le 1^{er} janvier c'est maintenant 124 postes qui restent à supprimer. Il ne faut pas trop de volontaires pour le départ en préretraite car il faut garder des places pour ceux qui veulent partir pour monter leur entreprise. Des responsables expliquent qu'ils voudraient bien garder tout le monde, la direction nous assure qu'elle aurait pu réduire les effectifs sans mesures d'âges...

Alors pourquoi ? Pourquoi jumeler un plan de départ volontaire à DGOP avec le plan de suppression de poste à D ? Pourquoi se lancer dans ce montage juridique bancal ?

Vengeance, excès de zèle, orgueil ? Quel est le but de cette manœuvre ?

A la Combaude

Michelin supprime le service D mais clame haut et fort qu'il peut reclasser tout le monde à Clermont.

Où se trouvent les postes industriels à Clermont ?

Aux Carmes c'est depuis longtemps un effectif minimum.

Cataroux produit de moins en moins, la production d'O22 a été divisée par 6 en 10 ans.

Ladoux centre de recherche deviendrait-il industriel ?

Ce n'est encore pas un site de production.

Chantemerle accueille les caristes, mais l'extension promise, inscrite dans le dernier PSE de la logistique, n'a toujours pas donné signe du moindre commencement de travaux et les places sont peu nombreuses.

Reste la baronnie de GRV ou tous les jeunes de l'agglomération défilent. Cette usine devient célèbre pour son management par la terreur et ses conditions de travail pénibles. Ça fait envie !

Les CDD sont les premières victimes de ce massacre de l'emploi industriel chez Michelin. Le motif est tout de suite trouvé : « il va falloir recaser ceux du service D ».

Depuis plusieurs années Michelin aveuglé par des objectifs irréalistes de productivité s'est contenté de scruter ses camemberts et ses HLM de couleurs. Réunissant au même endroit les sommets de l'incompétence et de la mauvaise foi la direction Michelin du Service D a provoqué sa perte. La décision de fermer est purement idéologique.

Camarades, ne laissons pas Michelin décider qui travaille et qui ne travaille pas.

Ne laissons pas Michelin payer des salaires de misère et distribuer des primes à sa convenance.

Ne laissons pas Michelin nous accuser de manquer de productivité, de coûter trop cher, de saboter notre travail.

Camarades, pour les anciens, pour les jeunes, ne laissons pas Michelin gouverner nos vies.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent (Victor Hugo)

La CGT REVENDIQUE :

- ⇒ La reconnaissance de la pénibilité avec des préretraites jusqu'à 1962,
- ⇒ La rémunération de la période non travaillée à 100 %,
- ⇒ Le choix réel entre plusieurs postes pour les reclassements, tenant compte de leur état de santé,
- ⇒ De véritables formations pour accéder à de nouveaux métiers,
- ⇒ L'intégration des primes (Référence année 2014) dans le salaire de base (TH) avant la mutation,
- ⇒ L'embauche de tous les CDD en CDI.

Les représentants de la CGT qui participent aux réunions de négociations de ce PSE s'efforcent de défendre au mieux les intérêts des salariés.

Mais seule la mobilisation collective pourra contraindre Michelin à céder à nos revendications !

Élections professionnelles Octobre 2016

Les élections professionnelles constituent un moment important de la vie dans l'entreprise puisqu'elles permettent aux salariés d'élire, au travers d'un vote secret, les personnes qui les représenteront pour porter leurs revendications (DP) et faire fonctionner le CE.

Du 7 au 13 octobre 2016, vous élierez notamment vos Délégués du Personnels (DP)

ELECTION ET DURÉE DU MANDAT DP

Le premier tour est réservé aux listes établies par les organisations syndicales. Toutefois un second tour peut avoir lieu si le quorum n'a pas été atteint (50% des électeurs inscrits), par absence de liste syndicale ou si tous les sièges n'ont pas été pourvus.

Les délégués du personnel sont élus pour 4 ans et rééligibles.

ROLE PRINCIPAUX DU DP

Le principal rôle du délégué du personnel est de présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives des salariés. Ainsi que toutes les réclamations relatives à l'application du code du travail et du code de la sécurité sociale (salaires, protection sociale, santé, sécurité etc ...).

Le Délégué du Personnel a aussi pour rôle de présenter les réclamations relatives aux conventions collectives et accords collectifs applicables dans l'entreprise.

L'autre rôle du DP est de saisir l'inspection du travail lorsque l'employeur ne respecte pas les obligations auxquelles il est soumis d'après le code du travail et la convention collective de l'entreprise.

LA CGT N'EST PAS CATÉGORIELLE

Trois collèges.

Les candidats aux élections professionnelles figurent sur la liste correspondant à leur collège. Il y a 3 collèges : agents, collaborateurs/techniciens, cadres/maîtrises.

L'obligation de parité.

Votée le 24 juillet 2015, la loi relative au dialogue social et à l'emploi introduit une représentation équilibrée des femmes et des hommes sur les listes des élections professionnelles. Applicable au 1^{er} janvier 2017.

Des listes CGT pour représenter l'ensemble du personnel.

Vous l'aurez compris, il est primordiale qu'une organisation syndicale telle que la CGT, présente des listes complètes et mixtes dans les différents collèges, afin de représenter l'ensemble des salariés (ées).

POURQUOI VOTER POUR DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL CGT ?

Pour avoir plus de délégués de terrain disponibles et à votre écoute, dans les services comme dans les ateliers, qui auront à cœur :

- de vous informer par tracts, prises de paroles, tournées de secteurs, ...
- de porter vos revendications lors des réunions mensuelles,
- de faire respecter nos intérêts collectifs et de vous assister en cas conflit individuel avec l'entreprise,
- d'organiser la défense de nos droits (pétitions, délégations, grèves, ...)

Voter CGT en octobre 2016, ce sera choisir un syndicat qui défend les intérêts des salariés et refuse de céder au chantage à l'emploi.

Elections TPE 2016

Comme en 2012, les salariés des TPE (Très Petites Entreprises : <11 salariés), 4600000 électeurs, sont appelés à élire du 28 novembre au 12 décembre, leurs représentants dans les CPRI (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles). Une commission par région (13). Chaque commission est constituée de 10 représentants Employeur et 10 représentants Salarié proportionnellement au résultat du scrutin.

Les enjeux de cette élection : Conquérir des droits identiques pour toutes et tous en matière d'égalité H/F, de salaire, 13^{ème} mois, de déroulement de carrière...

Renforcer la syndicalisation CGT dans les TPE ainsi qu'au sein des structures locales interprofessionnelles.

Au niveau national, les résultats contribueront à déterminer l'influence de de la CGT par rapport aux autres organisations syndicales. Au niveau local, additionné aux résultats des élections de DP-CE, ils détermineront la répartition de chaque organisation syndicale au conseil des Prud'hommes.

Bien entendu chez Michelin, nous ne sommes pas directement concernés par ce scrutin, mais qui de nous n'a pas un proche, un ami, salarié dans une TPE. Il est important que ces salariés soient représentés. A nous tous de leurs faire prendre conscience de l'importance de cette élection et de leur participation au vote.

TOUS À PARIS LE 14 JUIN

POUR LE RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI

Après le passage en force à l'aide du 49-3, le 14 juin, le projet de loi arrive au Sénat. A cette occasion, l'intersyndicale avec la CGT a décidé d'un grand rassemblement national à Paris afin de continuer et d'amplifier la mobilisation pour le retrait du projet de loi. Les salariés qui souhaitent participer à ce rassemblement sont invités à contacter un élu CGT de leur connaissance ou de l'un des responsables du syndicat et ce, dans les plus brefs délais, pour organiser la montée à Paris au mieux.

Pour joindre le syndicat CGT Michelin :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au :
04.73.36.07.71

et par mail : cgt.michelin@wanadoo.fr

Contacts délégués syndicaux :

Jean Michel Gilles : 06.88.43.92.11
François Roca : 06.75.10.34.00
Michel Chevalier : 06.88.47.25.00
Jean Paul Cognet : 06.80.44.60.22
Franck Patillon : 06.16.98.62.24
Serge Pagnon : 06.46.12.19.03

Bulletin d'Adhésion

le me syndiqué
ne

Nom - Prénom

Adresse

Code Postal - Ville

Atelier - Usine

@: ☎ :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :

Syndicat Michelin, Place de la Liberté, Maison du Peuple, 63000 Clermont-Ferrand.